

SECTION SPORTIVE HANDBALL

OBJECTIF

Participer à l'amélioration des compétences sportives des jeunes en formation, de contribuer à la formation d'animateurs sportifs en milieu rural capable de :

- créer, animer, gérer une association sportive locale,
- favoriser la préparation de diplômes sportifs en vue d'une qualification professionnelle complémentaires,

Diplômes sportifs préparés :

Arbitre dans le cadre de l'association sportive.
initiateur

Parcours biquelifiant préparant à l'accès du brevet d'Etat d'entraîneur niv 1 ou au BPJEPS « activités physiques pour tous » ou « sports collectifs »

Valoriser la réussite des élèves par :

- * Une mise en œuvre concrète de réussite du projet d'établissement à travers :
 - La responsabilisation des élèves participant à la section, en les motivant et les incitant à travailler davantage dans le cadre d'une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne, par l'adoption des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres
 - L'acquisition d'une culture d'équipe et d'épanouissement dans le cadre d'une solidarité collective tout en offrant un espace favorable à l'acquisition d'une culture sportive indispensable à un citoyen.
 - L'instauration d'un climat de confiance leur permettant de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.
 - Le développement de la politique culturelle et d'ouverture de l'établissement dans le domaine sportif par un rayonnement sur les clubs de handball locaux
 - La responsabilisation des élèves à travers la formation citoyenne de la section sportive dans la gestion, l'arbitrage et le managérat des pratiques.

Nombre d'heures hebdomadaire : 6 h + mercredi après midi :

- Entraînement à la pratique du handball

- Renforcement musculaire
- Cours techniques sur la pratique du handball
- Analyses d'enregistrement vidéo de matchs
- Approche de construction de séances adaptées (âge, sexe, niveau)".

Obtention du PSC1 ou du SST suivant la classe, avant la sortie de la formation scolaire.

Modalité de recrutement des élèves pour la Section Sportive de l'Enseignement Agricole :

Dossier scolaire :

- Dossier de candidature pour l'entrée en classe de 4^e ou de 2nde

Dossier sportif:

- Licenciés de la fédération française de handball.
- Inscription à l'Association Sportive et participation au Championnat de l'UNSS
- Fiche d'évaluation remplie par le professeur d'EPS, test sur les qualités physiques et observation du niveau de jeu.

Certificat médical d'aptitude établi par un médecin agréé jeunesse et sport

L'équipe d'encadrement se réserve le droit de faire une sélection des dossiers notamment sur le niveau de jeu et les aptitudes sportives.

Description des installations et du matériel sportif:

- Gymnase
- Salle de musculation
- Plateau sportif
- Terrain en herbe
- Piste d'athlétisme

Diplômes sportifs préparés :

Arbitre dans le cadre de l'association sportive.
initiateur

Parcours biquelifiant préparant à l'accès du brevet d'Etat d'entraîneur niv 1 ou au BPJEPS « activités physiques pour tous » ou « sports collectifs »

Nom des professeurs de l'établissement intervenant dans le cadre de la Section Sportive de l'Enseignement Agricole	Discipline enseignée	Qualification sportive
Hervé Le Ber	EPS	Spécialité sports collectifs

William Guillotin	EPS	brevet niv 3 entraîneur Spécialité sports collectifs
Nom des autres membres de la communauté éducative intervenant dans le cadre de la Section Sportive de l'Enseignement Agricole	Fonction exercée au sein de l'établissement	Diplôme sportif
David Bismuth	CPE	Brevet national entraîneur Suivi scolaire et insertion dans la communauté éducative des élèves de la SSEA
Annie Cherot	Infirmière scolaire	Suivi médical des élèves de la SSEA